Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
02B-212000335-20261123-2026011118pretd-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 24/11/2026
Publication : 24/11/2026

Bastia
CITÀ DI CULTURA

Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal de la Ville de Bastia du jeudi 12 novembre 2026

Objet : Prêt d'œuvres du musée de Bastia dans le cadre d'expositions temporaires

Date de la convocation : 6 novembre 2026
Date d'affichage de la convocation : 6 novembre 2026
L'an deux mille vingt-six, le douze novembre à 17h30 le CONSEIL MUNICIPAL de BASTIA s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Bastia, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Gilles SIMEONI

Nombre de membres composant l'assemblée : 43
Nombre de membres en exercice : 43
Quorum : 22
Nombre de membres présents : 34
Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer

Etaient présents: Monsieur Gilles SIMEONI ; Madame Emmanuelle De GENTILI ; Monsieur Pasquale CASTELLANI ; Madame Hélène BERETTI ; Madame Mattea LACAVE ; Monsieur Serge LINALE ; Madame Lauda GUIDICELLI-SBRAGGIA ; Monsieur Didier GRASSI ; Madame Françoise FILIPPI ; Monsieur Antoine GRAZIANI ; Madame Josephine NATALI ; Monsieur Pierre PIERI ; Monsieur François FABIANI ; Madame Anne-Marie CARRIER ; Madame Catherine CASIMIRI ; Madame Carulina COLOMBANI ; Monsieur Franck DASSIBAT ; Monsieur Alain Del MORO ; Monsieur Michel GRIMALDI D'ESDRA TERRACHON ; Madame Angelina MANGANO ; Madame Danielle MATTEI ; Madame Mathilde MATTEI ; Madame Marie-Dominique NASICA ; Monsieur Pierre ORSINI ; Monsieur Laurent PAPAZIAN ; Monsieur Pierre SAVELLI ; Madame Marie STROMBONI; Monsieur Philippe VIGNOLI ; Monsieur Julien MORGANTI ; Madame Allison FIESCHI ; Madame Josepha OLIVESI ; Madame Marie-Claire POGGI ; Monsieur Michel BRUSCHINI ; Madame Valérie IDDA.

Etaient absents : Monsieur Nicolas BATTINI ; Monsieur Jean-Martin MONDOLONI ; Madame Hélène SALGE.

Ont donné pouvoir :
Madame Emmanuelle LUCIANI à Monsieur Pierre SAVELLI ;
Monsieur Paul TIERI à Monsieur Antoine GRAZIANI ;
Monsieur Philippe CIMINO à Madame Hélène BERETTI ;
Monsieur Matthieu RICCI à Madame Allison FIESCHI ;
Monsieur Jean-Sébastien de CASALTA à Monsieur Julien MORGANTI ;
Monsieur Sylvain FANTI à Madame Marie-Claire POGGI.

Monsieur Gilles Simeoni ouvre la séance et invite le Conseil à désigner son secrétaire :
Monsieur Antoine Graziani élu secrétaire prend place au bureau

Le conseil municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L 2122-22 ;

Vu la délibération municipale n°2026/01/JUIL/15 en date du 16 juillet 2026 portant approbation d'une convention type relative au développement des prêts et emprunts d'œuvres d'art ;

Vu l'avis favorable de la commission unique en date du 9 novembre 2026 ;

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
02B-212000335-20261123-20260111118pretd-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 24/11/2026
Publication : 24/11/2026

Considérant que le musée de Bastia bénéficie de l'appellation « musée de France » et participe, à ce titre, à la conservation, à l'étude et à la valorisation du patrimoine ;

Considérant qu'il a été sollicité pour le prêt de trois œuvres destinées à être présentées lors d'expositions temporaires organisées en France et en Italie en 2026 et 2027 ;

Considérant que ces demandes concernent les expositions et œuvres suivantes :

1. Exposition consacrée à Letizia Bonaparte – Château de Bois-Préau et Maison Bonaparte

Cette exposition se tiendra du 17 novembre 2026 au 17 février 2027 au Château de Bois-Préau, puis du 19 mars au 20 juin 2027 à la Maison Bonaparte.

Œuvre sollicitée :

- Plan des Bâtiments publics de la Ville de Bastia divisée en Bâtiments d'administration, églises, couvents, et forts servant de supplément au Plan-Terrier de ladite Ville de Bastia
- École française, 1772
- Aquarelle, papier, cuir
- N° d'inventaire : MEC.2005.14.1
- Valeur d'assurance : 40 000 €

2. Exposition « Liguria e cartapesta : un lungo amore segreto » – Musée diocésain de Savone (Italie)

Organisée par le Diocèse d'Albenga-Imperia, cette exposition se déroulera au cours de l'année 2027.

Œuvre sollicitée :

- Notre Dame de Savone
- École génoise, XVIIe siècle
- Papier mâché, toile, plâtre
- N° d'inventaire : MEC.2023.1.1
- Valeur d'assurance : 3 000 €

3. Exposition « La princesse et le sculpteur : Elisa Bonaparte et Lorenzo Bartolini dans la Toscane napoléonienne » – Palais Fesch, musée des Beaux-Arts d'Ajaccio

Cette exposition se tiendra du 8 juillet au 28 novembre 2027.

Œuvre sollicitée :

- Maquette de la statue de Napoléon Ier en empereur romain
- Lorenzo Bartolini (1777-1850)
- Première moitié du XIXe siècle
- Plâtre, métal
- N° d'inventaire : MEC.2011.3.1
- Valeur d'assurance : 2 500 €

Considérant que ces projets présentent un intérêt scientifique et culturel et contribuent à la diffusion des collections publiques auprès d'un public élargi, ainsi qu'au rayonnement du musée de Bastia à l'échelle nationale et internationale ;

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
02B-212000335-20261123-2026011118pretd-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 24/11/2026
Publication : 24/11/2026

Considérant que ces prêts seront réalisés conformément aux dispositions de la convention-type de prêt d'œuvres approuvée par le Conseil municipal lors de sa séance du 16 juillet 2026, qui encadre les conditions de mise à disposition, de conservation, de sécurité, de transport et d'assurance des œuvres ;

Considérant que les établissements emprunteurs devront garantir des conditions de conservation et de présentation adaptées à la nature des œuvres et prendre en charge l'intégralité des frais liés aux prêts, notamment les éventuelles interventions de restauration, le conditionnement, le transport spécialisé et l'assurance « clou à clou » ;

Considérant que les modalités propres à chaque opération seront précisées dans les conventions de prêt correspondantes.

Après avoir entendu le rapport de Monsieur Pasquale CASTELLANI,

Après en avoir délibéré,
Le conseil municipal,
A la majorité de votants, Monsieur Michel BRUSCHINI et Madame Valérie IDDA s'étant abstenus

Article 1 :

- **Approuve** le prêt des trois œuvres précitées, pour une valeur totale d'assurance de 45 500 €, dans le cadre des expositions temporaires présentées et conformément aux dispositions de la convention-type approuvée par le Conseil municipal du 16 juillet 2026.

Article 2 :

- **Autorise** Monsieur le Maire à signer les conventions de prêt correspondantes ainsi que tout document nécessaire à leur mise en œuvre.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Le secrétaire de séance,

Signé électroniquement le 20/11/2026

Antoine GRAZIANI

Le Maire,

Signé électroniquement le 20/11/2026

Gilles SIMEONI

Conformément à l'article R 421-1 du Code de justice administrative, il est rappelé que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Bastia dans un délai de 2 mois à compter de sa mesure de publicité. Le Tribunal Administratif de Bastia peut être saisi via l'application « Télérecours citoyens », accessible depuis l'adresse ci-après : www.telerecours.fr.
La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune et d'une publication sur le site de la Mairie.